

FICHE D'INSCRIPTION SEJOUR TCMS SKI & MONTAGNE

Canyon et VTT Pyrénées Orientales du 3 au 8 juin 2018

Une fiche par personne inscrite au séjour doit être remplie

Les cases bleutées sont à compléter

NOM : Prénom : Né(e) le :

Adresse :

Téléphone(s) : /

Email :

Si agent SNCF, cocher la case :

Tél. SNCF : Email SNCF :

Adresse administrative :

Personne à contacter par les organisateurs en cas de nécessité lors du séjour :

NOM Prénom : Tél. :

La prise de la licence FFME annuelle (avec ou sans assurance) ou FFME "Découverte" (journée, assurance comprise) est obligatoire à la pratique de l'activité canyon.

Pour les modalités d'assurance de l'activité canyon, se rapprocher de l'organisateur.

Pour les autres activités, celles-ci sont sous la responsabilité du participant.

Faites vos comptes :

Adhésion saisonnière à la section TCMS Ski & Montagne obligatoire :			
Cotisation agent SNCF :	Individuelle : 15 €	ou	Famille ⁽¹⁾ : 21 €
Cotisation non agent SNCF :	Individuelle : 20 €	ou	Famille ⁽¹⁾ : 26 €
Tarifs séjour : Arrhes à l'inscription de 70 €			+
Solde à régler lors du séjour			+
Ci-joint un chèque à l'ordre du « TCMS Ski »		TOTAL	-
			€

Si cotisation déjà payée, indiquer pour quel séjour :

(1) La cotisation famille comprend le conjoint et les enfants à charge, tableau ci-dessous à compléter

Tableau à compléter dans le cas d'une cotisation famille à la section :

	NOM	Prénom	Date de naissance
Conjoint	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Enfant	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Enfant	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Enfant	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Enfant	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

L'assurance FFME est à demander et à régler à : Stéphane LESTAGE

Nota : Les inscriptions se feront dans l'ordre de réception des fiches accompagnées du règlement et de l'adhésion à la section

Cette fiche est à envoyer à : Benjamin CARAYON 125 rue de Guyenne 31600 MURET

Tél. : 06 29 54 07 23

Email : benjamin.carayon@neuf.fr

En cas d'annulation du séjour par le participant, le remboursement sera possible, déduction faite des frais engagés par le club auprès du prestataire.